

Salon des Entrepreneurs 2019 : Les experts-comptables, interlocuteurs privilégiés du chef d'entreprise

Rendez-vous incontournable des porteurs de projets et des dirigeants d'entreprise, le Salon des Entrepreneurs comptera l'Ordre des experts-comptables parmi ses partenaires officiels.

À cette occasion, les experts-comptables révèlent **la diversité de leurs missions en matière de création et de développement d'entreprise**. Leur expérience, leur connaissance du tissu économique et leur proximité inégalée avec la réalité entrepreneuriale, leur permettent d'appréhender les problématiques et attentes des TPE-PME dans **toutes les décisions importantes de la vie d'une organisation**, mais aussi de **contribuer à la croissance de l'économie nationale**.

Afin de les aider à gérer et à développer leur entreprise (aide à la création, étude de la viabilité du projet, recherche de financement, aide au choix du statut juridique, diagnostic du potentiel de croissance, choix en matière de transmission...), **les experts-comptables se mobilisent à l'occasion de plusieurs temps forts**.

- Charles-René Tandé, président de l'Ordre des experts-comptables, participera au débat d'ouverture : « Let's do it ! - Idées et tendances pour créer et se développer en 2019 ». L'occasion de démontrer aux entrepreneurs comment lever les freins et mettre toutes les chances de leur côté pour faire décoller leur projet - mercredi 6 février à 11h.

- Six conférences au cours desquelles leur expertise...

- Le business model : une étape incontournable pour lancer son projet - 6 février, 9h30
- Comment se prémunir des cyber-menaces - 6 février, 14h30
- La stratégie de la marque dans la stratégie de l'entreprise : conseils et bonnes pratiques - 6 février, 16h30
- Réussir sa création d'entreprise : les conseils de l'expert-comptable - 7 février, 9h30
- Création d'un site e-commerce : aspects marketing, juridiques, fiscaux et comptables - 7 février, 11h30
- Entrepreneurs : panorama des solutions de financement pour votre projet - 7 février, 14h30.

Contact presse :

Agence Abrasive - contact@abrasive.fr

Karine MICHAUD : 06 50 61 06 64 & Xénia ARRIGNON : 06 12 36 57 26

- Sur le stand de l'Ordre, les visiteurs :

- bénéficieront de *consultations gratuites et personnalisées* dispensées par des experts-comptables qui les conseilleront dans leur démarche ;
- identifieront les questions et points-clés grâce aux *autodiagnostic*s proposés ;
- pourront également être mis en relation avec un expert-comptable pour trois rendez-vous offerts dans le cadre du dispositif *Business story*.

Informations pratiques :

6 et 7 février 2019

Palais des congrès - Paris (métro Porte Maillot)

Pour y assister, cliquer ici : <https://inscription.salondesentrepreneurs.com/paris/>

Venez nous rencontrer sur le

Stand de l'Ordre : n° 240

A propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle.

Contact presse :

Agence Abrasive - contact@abrasive.fr

Karine MICHAUD : 06 50 61 06 64 & Xénia ARRIGNON : 06 12 36 57 26